

**Introduction : rendre lisibles les enjeux du développement de  
l'économie sociale et solidaire**  
**Introduction. The Rennes regional conference on the social and  
solidarity economy, forum 2003**

Alain Penven

Numéro 290, novembre 2003

Économie sociale et enjeux de société  
Social Economy and Societal Issues

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022156ar>  
DOI : <https://doi.org/10.7202/1022156ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)  
2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Penven, A. (2003). Introduction : rendre lisibles les enjeux du développement de l'économie sociale et solidaire. *Revue internationale de l'économie sociale*, (290), 8–9. <https://doi.org/10.7202/1022156ar>

Tous droits réservés © Recma, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# INTRODUCTION : RENDRE LISIBLES LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

(\*) Directeur du Collège coopératif en Bretagne, CCB-CRCB.

par Alain Penven (\*)

L'identification et la définition de l'économie sociale et solidaire butent sur des enjeux de positionnement, d'appropriation et de distinction, dans le champ politique (entendu au sens large) comme dans celui de la recherche. La controverse, qui est une spécialité du champ scientifique, comme d'ailleurs une spécialité du champ politique et de l'engagement citoyen, met en évidence un intérêt accru pour le développement de ces pratiques associatives, mutualistes ou coopératives. L'entrée par les familles statutaires a le mérite de la clarté et de la simplicité, mais n'épuise pas la complexité et la diversité des formes collectives mobilisées. Déjà en 1983, dans son traité d'économie sociale, Henri Desroche<sup>(1)</sup>, fondateur des collèges coopératifs, proposait une définition extensive associant des éléments du secteur public, du secteur privé, du secteur syndical et communautaire aux familles historiques (coopératives, mutuelles, associations et fondations). Plus récemment, Jacques Prades a représenté la nébuleuse de l'économie sociale et solidaire dans une maison commune polarisée par l'Etat, le marché et un mouvement alternatif. Cette représentation graphique<sup>(2)</sup> a le mérite de positionner les organismes, réseaux, entreprises de l'économie sociale dans un champ de forces et situe les composantes de l'économie sociale et solidaire dans un rapport privilégié avec l'un des pôles. La notion d'hybridation ou de combinaison de ressources proposée par Jean-Louis Laville<sup>(3)</sup> apporte une grille de lecture complémentaire et éclairante. Cette combinaison de ressources – monétaire marchande, monétaire non marchande, non monétaire – illustre la complexité des constructions et des conciliations entre logiques parfois contradictoires. D'autres approches permettent également de dessiner les contours de l'économie sociale et solidaire, notamment la lecture des spécificités méritoires déclinées à travers chartes, statuts, déclarations, ou encore l'approche socio-historique qui permet d'analyser les émergences en les situant dans un contexte historique particulier. Pour notre part, nous acceptons une définition large de l'économie sociale et solidaire, troisième système, prenant place dans une économie plurielle et reliée de manière organique aux enjeux du développement territorial.

(1) Henri Desroche, *Pour un traité d'économie sociale*, Paris, Coopérative d'information et d'édition mutualiste, 1983, p. 205.

(2) Jacques Prades, « Quel est l'avenir de l'économie sociale et solidaire? » *Recma*, 281, 2001, pp. 20-29.

(3) Jean-Louis Laville, *Crida*, nombreux ouvrages et articles sur l'économie solidaire.

Cette aspiration à rendre lisible l'économie sociale et solidaire par une lecture scientifique, politique et opérationnelle a été encouragée par la mise en œuvre d'un vaste programme de recherche initié par le secrétariat d'État à l'Économie solidaire en 2001. Ce programme, qui a mobilisé une quarantaine d'équipes coordonnées par la Mire et la DIES, dont celles du Collège coopératif en Bretagne et du Lessor, avait pour objet la mise en œuvre d'une observation-expérimentation : « L'économie sociale et solidaire en région ». Dans le prolongement de ces travaux et dans une perspective de communication de recherche et d'animation de la réflexion régionale sur les solidarités économiques et sociales, le Forum de printemps s'est déroulé à Rennes le 9 avril 2003, dans le cadre des Journées de l'économie sociale et solidaire organisées en partenariat avec le Lessor Rennes 2, le pays de Rennes et l'Archipel. Au cours de ce forum, quatre thèmes ont été explorés – utilité sociale, démocratie et participation, ressources, développement territorial – afin d'offrir aux chercheurs, militants de l'économie sociale et solidaire, étudiants et salariés un espace de communication et de débat. Ce dossier s'appuie sur quatre des contributions apportées, largement reprises et développées par leurs auteurs dans l'optique de cette publication. Elles représentent un apport essentiel pour rendre plus lisibles les enjeux de développement et de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire. ●

## ● Le Collège coopératif en Bretagne (CCB)

Fruit de la rencontre entre les universités bretonnes et l'économie sociale en Bretagne, regroupée au sein de l'Association pour le développement coopératif, associatif et mutualiste en Bretagne (Adecamb), le Collège coopératif est un centre de formation supérieure continue dont la vocation est de promouvoir l'éducation permanente, d'accompagner l'émergence de nouvelles professionnalités et de contribuer au développement des initiatives coopératives et solidaires. Le collège propose aux acteurs de l'économie sociale et solidaire des formations en alternance fondées sur la recherche-action et l'analyse des pratiques. Dans le cadre du Centre de recherches coopératives (CRCB), son secteur recherche, le CCB développe des formes de recherches collectives et d'expérimentations originales. Il propose notamment à des collectifs d'acteurs des ateliers de recherche-action coopérative<sup>(1)</sup> ou encore des recherches appliquées à la production d'outils professionnels<sup>(2)</sup>.

Depuis sa fondation, en 1982, le Collège coopératif se positionne comme centre de ressources de l'économie sociale et solidaire. Par la formation supérieure continue et les travaux de recherche ou encore l'animation de forums thématiques, le CCB apporte aux acteurs – organismes, collectifs, individus – de l'économie sociale et solidaire un espace de réflexion, de confrontation et d'initiatives. La création du DESS économie sociale et solidaire par l'université de Rennes 2 en partenariat avec l'Adecamb et le Collège coopératif confirme l'intérêt de ces partenaires pour la qualification des acteurs de ce secteur.

• Renseignements : <http://www.uhb.fr/ccb>.

(1) Chantier régional de recherche-action sur la prévention du suicide, mis en œuvre à la demande de l'union régionale de la Mutualité ; chantier régional de recherche-action « Projets associatifs et projet fédéral », FR MJC de Bretagne ; recherche-action des chefs de projet contrat de ville « Travail, emploi, développement économique, pour un modèle alternatif », DRE-Bretagne.

(2) IDI, indicateurs des difficultés d'insertion en milieu ordinaire de travail, Mutualité du Morbihan, Agefiph ; Eevat, évaluation de l'action transnationale, FSE, Groupement des collèges coopératifs.